

La FTQ tiendra à Montréal son **31^e congrès** statutaire du 28 novembre au 2 décembre 2016, sous le thème *Dessignons l'avenir ensemble*.



Anne Brissette

Activité en condition féminine

Lors de chaque congrès, le Comité de la condition féminine de la FTQ (CCF-FTQ) organise une activité pour les femmes déléguées. Cette année, le CCF-FTQ a décidé de faire porter son activité sur les violences faites aux femmes. Au cœur de l'activité : une présentation sur les réalités des femmes autochtones par la nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Eva Ottawa. Des discussions sont également prévues sur diverses formes de violence faites aux femmes qui se manifestent au travail. L'activité en condition féminine sera aussi l'occasion de commémorer la tuerie de l'École Polytechnique du 6 décembre 1989.



Mme Eva Ottawa, nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme.

Quand : le lundi, 28 novembre, dès 17h

Caucus des femmes

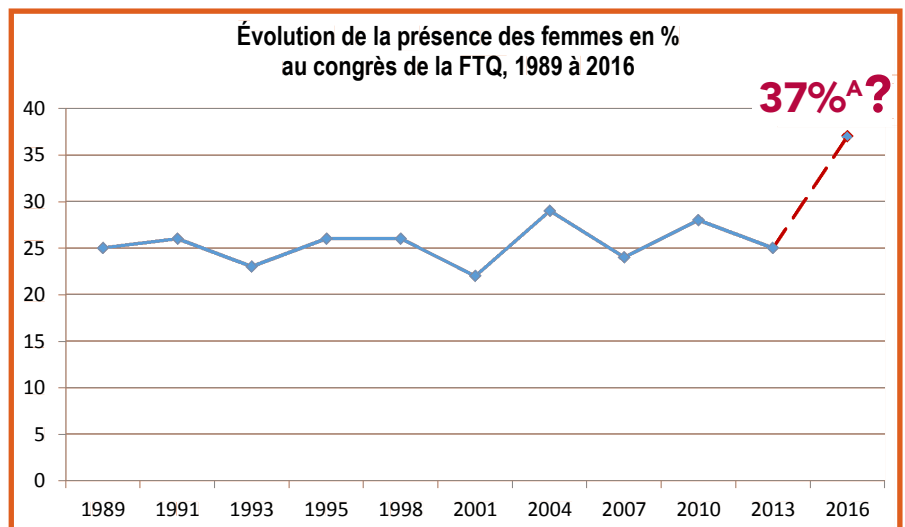
L'ensemble des femmes déléguées sont aussi conviées au Caucus des femmes pour choisir la prochaine équipe des trois vice-présidentes représentant les femmes ainsi que la substitut à ces postes. La vice-présidente sortante, Marcelle Perron, a accepté de présider ces élections.

Quand : le mercredi 30 novembre, dès 16 h

Engagements syndicaux à refléter la proportionnalité des femmes

Donnant suite au rapport sur la présence des femmes à la FTQ et chez ses affiliés – rapport adopté à l'unanimité au congrès de 2013 --, la FTQ encourage fortement ses affiliés, syndicats et régions, à déléguer davantage de femmes au congrès.

Jusqu'à maintenant, le pourcentage de femmes déléguées au congrès peine à dépasser les 25%. Pour la FTQ, l'objectif visé est d'au moins 37%, soit le reflet de la proportion de femmes dans ses rangs. Qu'on se le dise !!!



^A Objectif selon la représentation des femmes à la FTQ

LA PLACE DES FEMMES À LA FTQ

Il y a trois ans, au dernier congrès de la FTQ, l'ensemble des personnes déléguées ont adopté à l'unanimité le *Rapport final sur le Portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés*, de même que ses huit recommandations pour favoriser et faciliter l'implication des femmes dans la vie syndicale.

LA FTQ A FAIT PLUSIEURS SUIVIS... ET VOUS?

Ce qui a été fait

Le Service de la condition féminine de la FTQ a été très actif, entre autres en :

- contribuant à la refonte du cours *Femmes et SST – mythes et défis syndicaux*;
- réalisant 23 portraits de femmes inspirantes et impliquées chez nos affiliés, colligés dans un recueil;
- produisant 12 capsules-vidéo¹ de ces modèles inspirants;
- promouvant ces modèles (soirée thématique avec le CCVTF du Conseil régional FTQ MM; portail FTQ, page Femmes; page Facebook du Comité des femmes de la FTQ; conférences, etc.);
- établissant une liste de mentores issues de différents syndicats affiliés;
- participant à l'organisation et à la tenue de la 1^{ère} École des femmes de la FTQ (65 participantes de différents syndicats et régions, réparties en 3 groupes : relève, SST, leadership);
- mettant à jour les données sexuées sur la participation des femmes aux instances, structures et activités de la FTQ.

Ce qu'il reste à faire

- assurer partout et de façon continue une représentation des femmes qui soit proportionnelle à leur présence dans les effectifs (FTQ et tous les affiliés);
- augmenter la présence des femmes au Conseil général et au congrès (FTQ et tous les affiliés);
- produire un guide pour l'égalité femmes/hommes dans les syndicats (FTQ);
- encourager sur une base continue les attitudes et comportements égalitaires (langage parlé et écrit féminisé; sensibilisation et formation sur les conséquences du sexisme; plus grande intégration des réalités et besoins des femmes dans les formations, etc.) (FTQ et tous les affiliés);
- soutenir la création de programmes de mentorat (FTQ et tous les affiliés);
- organiser la prochaine École des femmes FTQ (2018).



Un suivi statistique FTQ

Respectant l'une des recommandations du rapport final sur le *Portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés*, le Service de la condition féminine a réalisé une mise à jour statistique de la présence des femmes dans les instances, structures et activités de la FTQ même.

Ce suivi statistique est intégré dans le Rapport du Secrétaire général au congrès 2016. Le document pourra être consulté en ligne après le congrès de la FTQ.

Le chemin vers l'égalité entre les femmes et les hommes est long, souvent sinueux, et connaît souvent des stagnations et des reculs, y compris dans les organisations syndicales. Les stéréotypes et préjugés sexistes sont tenaces et réapparaissent par la porte d'en arrière! C'est pourquoi il revient à chacune et à chacun de nous d'agir, individuellement et collectivement, à l'intérieur de nos organisations syndicales, pour respecter et promouvoir l'égalité entre les sexes...

Parce que la discrimination sous toutes ses formes va à l'encontre des principes d'égalité et d'équité si chers au mouvement syndical!

¹ Grâce à une subvention de la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs unis Desjardins.